

3008337

## PROGRAMME D'APPUI A LA FORMATION PROFESSIONNELLE AU RWANDA

### **1. Contexte et Justification du projet**

La politique du Gouvernement telle que définie à travers les documents de Vision 2020 et de l'EDPRS considère TVET comme la priorité par excellence pour le développement des ressources humaines au Rwanda, afin de faire face au défi de la réduction de la pauvreté et d'assurer une croissance économique durable.

La 'Politique Nationale de l'Emploi' adoptée par le gouvernement du Rwanda en décembre 2007 identifie « le manque de main d'œuvre qualifiée qui puisse répondre aux besoins du marché du travail » comme l'une des contraintes majeures à la création d'emplois. L'analyse situationnelle du secteur du TVET au Rwanda montre en effet de grands déficits en techniciens ainsi qu'en ouvriers qualifiés et semi-qualifiés. Ce phénomène s'est aggravé avec le génocide qui a eu un effet dévastateur sur les ressources humaines qualifiées du Rwanda.

Significative également est la faible présence de filles dans les écoles techniques et professionnelles. Le 'Plan d'action quinquennal pour la promotion de l'emploi des femmes au Rwanda', adopté par le gouvernement en mars 2007, en a identifié les raisons: les stéréotypes 'genre', le statut socioculturel des femmes, le type de filières proposées, le manque d'infrastructures appropriées,...

La politique TVET, adoptée par le Conseil des Ministres en 2008, prône l'articulation d'une échelle de qualifications professionnelles sur les différents niveaux du système éducatif aux besoins du marché de l'emploi. Sa mise en œuvre entraînera une redéfinition des niveaux de qualification.

La création d'emplois en-dehors de l'agriculture de subsistance requiert une stratégie sectorielle TVET de qualité, basée sur les besoins du marché en termes de compétences professionnelles, mais également entrepreneuriales, pour la création de petites et moyennes entreprises.

Le Gouvernement s'est récemment doté d'une institution de régulation et de coordination de tout le système TVET, le WDA (Workforce Development Authority) sous la tutelle directe du Ministère de l'Education. Un Comité de Pilotage de WDA, composé de représentants du MINEDUC mais aussi d'autres Ministères et institutions-clés (Office de la Présidence, MIFOTRA, MINICYOUTH, MINICOM, MINECOFIN, RDB, PSF) a été mis sur pied pour définir les grandes orientations en matière de TVET à mettre en œuvre par cette institution.

Pour plus d'efficacité et dans le cadre de la politique de décentralisation en vigueur au Rwanda, WDA est en train d'établir des antennes au niveau provincial. Ces antennes (IPRC: Integrated Polytechnic Regional Centres) sont chargées d'une part de superviser les écoles techniques et professionnelles existantes et d'autre part de mettre en œuvre la réforme du secteur TVET dans les différentes provinces.

Tout en respectant l'approche TVET intégrée adoptée par le gouvernement rwandais, l'appui belge se concentrera sur la composante VT (vocational training = formation professionnelle),

conformément à la politique belge en matière de coopération internationale.

La coopération bilatérale belge est déjà active dans le domaine de la formation professionnelle au Rwanda depuis 2006 dans le cadre d'un projet auquel participe également la VVOB. Un volet important de ce projet consiste à un appui au Centre de formation professionnelle (CFP) Kavumu, dans la province du Sud.

D'autre part, l'APEFE est également très active dans ce domaine, en soutenant les CFJ publics du Rwanda depuis 1999.

En accord avec le souhait des autorités rwandaises d'avoir en face de soi des partenaires belges bien coordonnés, et en accord avec la politique de décloisonnement des différents canaux de la coopération belge, le nouveau programme devrait combiner les financements et les savoir-faire de ces différents canaux (coopération bilatérale directe, coopération bilatérale indirecte via la VVOB et l'APEFE). Cette approche commune devrait s'opérationnaliser dès la phase de formulation.

Le Ministère de l'Education a demandé à la Belgique d'orienter principalement son futur appui dans la province du Sud, qui est la plus pauvre du Rwanda et dans laquelle la Belgique est déjà très active dans le secteur de la formation professionnelle.

Dans ce cadre, la Belgique a accepté de financer le développement d'un plan d'action stratégique TVET 2009-2013 pour cette province, via le PAREE (programme d'appui à la réalisation d'études et d'expertises).

Il est proposé d'une part que le nouveau programme apporte un soutien au développement de la formation professionnelle au Rwanda en général, et d'autre part qu'une partie de ses activités se concentrent dans la province du Sud.

Une attention particulière sera apportée à la formation professionnelle non formelle en milieu rural, notamment dans les domaines liés directement ou indirectement à l'agriculture et à l'élevage - comme par exemple la transformation et le conditionnement de produits issus de l'horticulture.

## **2. Ministère technique**

Le Ministère technique, responsable de la préparation et la mise en œuvre de ce programme, sera le Ministère de l'Education (MINEDUC).

Le MINEDUC délèguera à WDA ((Workforce Development Authority) l'exécution de ce programme.

Les partenaires de ce programme sont toutes les institutions représentées dans le Comité de Pilotage du WDA ainsi que TVSA, CAPMER, le MINAGRI, le MINALOC, les autorités de la province du Sud et des districts de cette province, les centres de formation professionnelle, la société civile, les bénéficiaires, les employeurs qui accueilleront des stagiaires dans leur entreprise, et les instituts de recherche.

### **3. Les objectifs général et spécifique (et les activités éligibles)**

#### **3.1 Objectif général**

La population rwandaise peu ou non qualifiée a davantage d'opportunités de revenus grâce à l'acquisition de compétences professionnelles.

#### **3.2 Objectif spécifique**

L'accès à un système de formation professionnelle de qualité, adapté aux besoins du marché du travail, est facilité, en particulier dans la province du Sud.

#### **3.3 Activités éligibles sous ce programme**

Les activités éligibles sous ce programme seront précisées lors de la formulation ; à ce stade, elles pourraient être envisagées comme suit :

##### **a) au niveau national :**

- soutien général à WDA en termes de formation des formateurs, de développement des curricula, d'études de faisabilité de nouvelles filières,...
- soutien particulier à WDA par le financement d'un poste d'expert(e) local(e) chargé(e) des questions d'équité dans tout le secteur TVET : politique d'égalité des chances hommes/femmes, mesures spéciales pour certaines catégories d'handicapés, répartition géographique équitable des divers centres de formation dans le pays, etc.
- soutien particulier à WDA pour le développement de toute la filière de formation professionnelle en food-processing – en s'appuyant sur ce qui s'est déjà fait jusqu'à présent, notamment avec financement belge ;

##### **b) au niveau de la province du Sud :**

- soutien général à l'IPRC du Sud : ce soutien pourrait consister par exemple en appui à la gestion de ses activités, en infrastructures, en fourniture d'équipements destinés exclusivement (ou du moins principalement) à la formation professionnelle, en formation à l'utilisation et à la maintenance de ces équipements ; ou encore en appui à la prise en compte des questions environnementales, à la coordination avec les opérateurs économiques de la province, à l'accompagnement et au suivi des apprenants (vers un emploi salarié ou comme indépendant),...
- soutien particulier à un centre de formation agricole de l'IPRC du Sud : fourniture d'équipements, aide à la gestion des activités,...

- appui aux centres de formation professionnelle dans toute la province ;
- organisation de formations professionnelles non formelles décentralisées de courte durée avec de l'équipement mobile (expérience pilote).

#### **4. Bénéficiaires directs et indirects, et localisation**

##### 4.1 Bénéficiaires directs:

1) les Rwandais(es) qui souhaitent suivre des cours de formation professionnelle, en particulier dans la province du Sud :

- Gender : des efforts seront faits pour qu'il y ait autant de femmes que d'hommes qui puissent suivre ces cours et accèdent réellement à de nouvelles possibilités de revenus ;
- Catégories particulières : une attention spéciale sera accordée aux adultes non qualifiés souhaitant sortir de l'agriculture de subsistance, aux femmes chefs de ménage, aux 'returnees', aux soldats démobilisés, aux orphelins, handicapés et autres catégories de personnes vulnérables ;

2) les formateurs des centres de formation professionnelle, en particulier dans la province du Sud

3) le personnel de WDA et de l'IPRC de la province du Sud.

##### 4.2 Bénéficiaires indirects :

- 1) les familles des personnes qui auront suivi les formations ;
- 2) les agents en charge de la formation professionnelle au Mineduc et le personnel concerné du REB (Rwanda Education Board) ;
- 3) les agents des districts de la province du Sud en charge de l'éducation ;
- 4) le personnel dirigeant et administratif des centres de formation professionnelle publics et privés ;
- 5) les employeurs qui pourront engager des ouvriers et employés qualifiés et/ou envoyer leur personnel en formation ;
- 5) la population qui pourra bénéficier de services plus compétents et de nouveaux produits sur le marché ;
- 6) les organisations de la société civile qui pourront être impliquées dans ce programme (ex : Pro-femmes ; la Croix-Rouge rwandaise ;...)

##### 4.3 Localisation:

Certaines activités de cette intervention appuieront le niveau national, tandis que d'autres concerneront spécifiquement la province du Sud : l'IPRC de la province du Sud (situé à Nyanza) ; un centre de formation agricole ; les autres centres de formation professionnelle, y compris ceux tenus par des ONG et organisations confessionnelles.

De plus, il est envisagé d'organiser, à titre pilote, des formations décentralisées avec de l'équipement mobile dans le district de Nyaruguru, qui est à la fois le district le plus pauvre du Rwanda, le district qui souffre le plus d'insécurité alimentaire et le district où les possibilités de cours de formation professionnelle sont les plus réduites. C'est aussi un district où les synergies possibles avec d'autres projets de la coopération belges sont nombreuses (voir plus loin).

## **5. Relation avec Vision 2020, l'EDPRS, les Objectifs du Millénaire pour le Développement et d'autres politiques du gouvernement rwandais**

Afin que le Rwanda puisse parvenir à la transformation socioéconomique visée par *Vision 2020*, le pays doit procéder au développement rapide d'un large éventail de compétences. Ce programme cadre donc parfaitement avec *Vision 2020*, mais aussi avec l'« *EDPRS 2008-2012* » (Economic Development and Poverty Reduction Strategy), à différents niveaux :

1- en visant le développement des compétences comme pilier du développement économique et social : c'est conforme au premier programme-phare de l'EDPRS, « Croissance durable pour les Emplois et les Exportations », qui vise la création d'environ 600.000 nouveaux emplois non agricoles (sur un total d'environ 1.000.000 nouveaux emplois pour l'ensemble de l'économie) au cours de la période 2008-12 ;

2 - en élargissant l'accès à la formation professionnelle ; l'EDPRS vise le nombre total de lauréats des institutions de formation professionnelle à 135.000 en 2012 (alors qu'il était de 8.250 en 2007) ;

3- en accordant de l'importance à la filière de la transformation alimentaire (food processing) et à l'artisanat : l'EDPRS prévoit la promotion de la valeur ajoutée (1) de la ligne de produits existants en matière d'agro transformation - y inclus le café et le thé, le pyrèthre, les cuirs et les peaux ; (2) de l'artisanat ; (3) de nouveaux produits au nombre desquels figurent la soie et les fleurs. Il prévoit aussi le développement de l'industrie manufacturière axée sur les ressources (aliments transformés, produits de bois, boissons) et les produits fabriqués avec des technologies simples (articles de maroquinerie y compris la fabrication des chaussures, les textiles et les produits métalliques simples). Il s'agit là de secteurs identifiés en fonction de leur capacité à accroître les revenus (notamment les revenus ruraux), à créer le plus d'emplois et à contribuer aux recettes publiques ;

4- en accordant une pleine attention aux thèmes transversaux de l'EDPRS, en particulier celui du genre (l'EDPRS veut accroître la proportion des filles à tous les niveaux de l'enseignement, y compris dans celui de la formation professionnelle) et en prenant en compte les besoins des groupes vulnérables tels que les OEV (orphelins et enfants vulnérables).

Ce programme contribuera également à la réalisation des **Objectifs du Millénaire, en particulier :**

**1- à l'objectif 1 : réduction de l'extrême pauvreté et de la faim :** plus particulièrement aux cibles 1A (réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour) et 1.B (atteindre le plein emploi productif et un travail décent pour tous, y compris les femmes et les jeunes) ;

**2- à l'objectif 3 : promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes,** cible 3A : « éliminer les disparités entre les sexes (...) à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard ».

Ce programme pourra aussi contribuer indirectement à la réalisation des autres OMD.

Enfin, ce programme est conforme à toute une série de documents-clés du gouvernement rwandais dans le secteur de l'éducation, de l'emploi et du secteur TVET en particulier, qui s'inscrivent tous dans le cadre général de l'EDPRS. Citons:

- TVET Policy (2008)
- la PNE (Politique Nationale de l'Emploi), lancée officiellement lors de la Conférence nationale sur l'Emploi le 22 février 2008
- Education Sector Strategy Plan ESSP (2006-2010)
- Integrated TVET System in Rwanda through the Rwanda Workforce Development Authority – WDA (2008)
- Concept Note on Establishing WDA's Integrated Polytechnic Regional Centre (IPRC) in Southern Province (2008)
- WDA Action Plan 2009
- 'Five year action plan for the promotion of women employment in Rwanda' (2007)
- ....

## **6. Synergie avec d'autres programmes et les bailleurs de fonds**

Ce point est développé de façon plus approfondie en annexe 1 à ce document.

### 6.1 Synergie avec d'autres programmes/projets du PIC belgo-rwandais :

Des synergies pourraient être créées avec les programmes de la coopération bilatérale suivants : aide budgétaire sectorielle au secteur de l'éducation ; projet d'appui au petit élevage ; projet d'appui à la filière horticole ; projet de vulgarisation agricole ; ...

### 6.2 Synergie entre acteurs de la coopération belge

La recherche de synergie entre la coopération bilatérale directe et la coopération bilatérale indirecte via l'APEFE et la VVOB sera maximale pour ce programme. Elle s'opérationnalisera dès la phase de formulation, qui sera conjointe – même si pour des raisons administratives, les lignes budgétaires resteront distinctes.

La synergie sera également possible avec un projet du Fonds Belge de Survie, le projet SAN (Sécurité alimentaire dans le district de Nyaruguru) ; le projet PAPSTA ('appui à la mise en œuvre du PSTA : Plan Stratégique de Transformation de l'Agriculture).

La synergie avec les ONG belges sera également recherchée, par ex avec l'ONG WSM, dont l'un des partenaires au Rwanda est le CEFOTRAR (Centre de Formation des Travailleurs du Rwanda) ; qui a comme cible les jeunes ayant quitté l'école juste après leurs études primaires. la Croix-Rouge francophone de Belgique, qui, via la Croix-Rouge rwandaise, fait l'accompagnement et le suivi d'enfants orphelins et vulnérables et les aide à accéder à des cours de formation professionnelle ; etc...

D'autres acteurs indirects de la coopération belge pourront être invités à collaborer à ce programme, comme l'association belge ASOR (« Action pour Scolariser les Orphelins au

Rwanda »), la commune de Waregem qui a un programme de coopération dans le domaine de la formation professionnelle avec le district de Gatsibo, les universités belges coopérant avec l'UNR, l'IRST,...

### 6.3 Synergie avec les autres bailleurs de fonds

Le cluster 'éducation', qui réunit des représentants du GoR et de ses Development Partners dans le secteur de l'éducation, est un cadre de discussion visant à coordonner et harmoniser les actions des DP dans le secteur de l'éducation, y compris TVET, et à les aligner sur les politiques, stratégies et instruments du gouvernement rwandais en la matière. L'Ambassade de Belgique participe à ces réunions du cluster, qui sont présidés par le MINEDUC et co-présidés par le lead donor à ce secteur, DFID. Les réunions du cluster éducation, qui ont lieu en principe tous les deux mois, sont précédées de réunions des DP où tous les acteurs sont invités. Des activités communes aux DP et au Mineduc sont organisées : revues conjointes du secteur ; études diverses ;....

Dans le cadre de ces clusters et des réunions préparatoires, la formation professionnelle - considérée essentiellement dans sa dimension 'éducation' - est l'un des points de discussion, bien que relativement marginal.

Il existe aussi un groupe informel 'TVET donors', présidé par la GTZ, qui réunit les bailleurs actifs dans ce secteur : GTZ, JICA, Banque mondiale, Pays-Bas, Canada, coopération bilatérale belge, VVOB, APEFE, KOICA (coopération coréenne), Banque africaine de développement,... . Ce groupe vise, lui aussi, à harmoniser les programmes de ses différents membres. Il cherche également à ce que le secteur TVET reçoive toute l'attention souhaitée et insiste sur la nécessité d'établir des relations étroites entre le secteur TVET et le monde du travail. Les autorités rwandaises envisagent de formaliser une structure de dialogue avec ce groupe, dans le cadre des activités de coordination de WDA.

Des collaborations spécifiques avec certains bailleurs pour des activités précises (ex : avec KOICA pour le développement de la filière éducation technique/formation professionnelle en food-processing) sont envisageables. Par ailleurs, le projet s'inscrira pleinement dans des initiatives financées par d'autres bailleurs et d'intérêt général pour le secteur de la formation professionnelle, comme le développement de LMIS (Labour Market Information System) par la GTZ.

## **7. Le budget et la durée de l'intervention**

Le budget de la coopération bilatérale belge pour ce programme est de 5 millions d'euros (auxquels sera ajoutée la contribution du gouvernement rwandais, qui sera déterminée lors de la formulation).

La durée de réalisation des activités prévues dans le cadre du programme de coopération bilatérale sera de 3 ans.

## **8. Durabilité**

Le gouvernement rwandais s'est clairement engagé à faire de TVET une de ses priorités dans *Vision 2020*, dans l'**EDPRS** et à l'occasion de nombreuses déclarations publiques, ce qui constitue en soi une garantie importante pour la durabilité de ce programme.

Le gouvernement rwandais a augmenté dernièrement de façon substantielle le budget alloué à TVET, et cette tendance se poursuivra ces prochaines années. Il a par ailleurs mis sur pied un organe de coordination (WDA) qui veillera à la bonne allocation des ressources et à la bonne gestion de tout le système TVET. WDA assurera par exemple une utilisation rationnelle et un entretien efficace des infrastructures et des équipements ; il instaurera un système de suivi /évaluation dynamique et efficace ; il mobilisera tous les partenaires techniques et financiers possibles pour le développement de ce secteur.



## ANNEXE 1:

### Synergie avec d'autres programmes et les bailleurs de fonds (détails)

#### 1. Synergie avec d'autres programmes/projets du PIC belgo-rwandais :

Des synergies pourraient être créées avec les programmes de la coopération bilatérale suivants :

- 1) aide budgétaire sectorielle au secteur de l'éducation : dans le cadre du dialogue politique entre le gouvernement rwandais et les bailleurs qui octroient de l'aide budgétaire à ce secteur, le/la représentant(e) belge veillera à ce que la formation professionnelle reçoive de plus en plus d'attention et y fera rapport sur l'évolution de ce programme de formation professionnelle, et les leçons à en tirer ;
- 2) projet d'appui au petit élevage : ce programme prévoit des activités de transformation des produits du petit élevage, pour lesquels il faudra organiser des formations ; des activités communes sont envisageables, en particulier dans le district de Nyaruguru, qui est l'un des districts visés par ce programme ;
- 3) projet d'appui à la filière horticole : les activités de transformation des produits horticoles sont aussi visées par ce projet - un MOU a d'ailleurs été signé avec le WDA, car des formations seront nécessaires.

Notons enfin que depuis 2008, la formation professionnelle non formelle figure parmi les thèmes retenus pour la sélection des MIPs (projets de micro-intervention). Dans ce cadre, plusieurs programmes de formation professionnelle mis en œuvre par des ONG locales ont été financés en 2008 ; ce sera aussi le cas en 2009, et sans doute encore les années suivantes. Ces ONG sont invitées à s'inscrire pleinement dans la politique TVET du gouvernement rwandais et pourraient recevoir un appui technique du projet.

#### 2. Synergie entre acteurs de la coopération belge

##### 2.1 avec la coopération bilatérale indirecte via l'APEFE et la VVOB

La recherche de synergie entre la coopération bilatérale directe et la coopération bilatérale indirecte via l'APEFE et la VVOB sera maximale pour ce programme. Elle s'opérationnalisera dès la phase de formulation, qui sera conjointe – même si pour des raisons administratives, les lignes budgétaires resteront distinctes.

Les trois interventions concentreront une partie de leurs activités dans la province du Sud. L'assistant(e) technique qui pourrait être engagé dans le cadre du programme de coopération bilatérale travaillerait au service des autorités rwandaises compétentes, et apporterait son expertise pour la bonne marche de ces trois interventions.

Une partie importante du programme de coopération bilatérale consistera en la fourniture d'équipements et de matériel pour la formation professionnelle, en particulier pour l'IPRC du Sud, tandis que les interventions de l'APEFE et de la VVOB s'axeront sur l'appui à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des acquis des programmes de formation professionnelle.

Les programmes de l'APEFE et de la VVOB ont le même objectif global que ce programme de coopération gouvernementale. Quant à leur objectif spécifique, celui de l'APEFE est « *les compétences professionnelles et le taux d'insertion socioprofessionnelle des jeunes en décrochage scolaire ont été renforcés par l'amélioration, la diversification et la valorisation du système de formation professionnelle des CFJ publics* » et celui de la VVOB « *un nombre optimal de personnes sans emploi a accès au marché de l'emploi suite au renforcement de la politique nationale TVET, à l'implémentation de la politique régionale / provinciale en matière de formation professionnelle et au renforcement du centre de formation du Sud.* »

Les activités de l'APEFE seront localisées dans tous les CFJ publics du Rwanda, dans lesquels seront organisées des formations pédagogiques, techniques et managériales ; celles de la VVOB se localiseront au niveau national (WDA) et à l'IPRC de la province du Sud.

Le programme actuel de l'APEFE court jusque fin 2010, et dispose encore d'un budget de 426.300 € (en date du 1<sup>er</sup> avril 2009). Le nouveau programme 2011-2013 disposera d'une enveloppe budgétaire de 1.500.000 €. Ces budgets incluent les charges salariales du personnel expatrié.

En ce qui concerne la VVOB, le budget prévu pour le nouveau programme 2009-2013 est de 1.168.000 €. Ce budget inclut lui aussi les charges de deux assistant(e)s techniques expatrié(e)s. En plus, si le développement des curricula pour l'enseignement professionnel et technique est confié à WDA (plutôt qu'au CNDP -qui va bientôt être englobé dans le REB) un budget supplémentaire de 590.000 € pourrait être alloué à WDA par la VVOB.

## 2.2 Avec d'autres acteurs de la coopération belge

La synergie sera également possible avec un projet du Fonds Belge de Survie, le projet SAN (Sécurité alimentaire dans le district de Nyaruguru), exécuté par Broederlijk Delen en partenariat avec les ONG locales Adenya, AMI et Imbaraga. Ce projet cherche notamment à offrir aux ménages défavorisés des alternatives à l'agriculture de subsistance. Il en va de même avec le projet PAPSTA (projet de coopération que la Belgique délègue au FIDA ; il s'agit de l'appui à la mise en œuvre du PSTA : Plan Stratégique de Transformation de l'Agriculture).

La synergie avec les ONG belges sera également recherchée, par ex avec l'ONG WSM, dont l'un des partenaires au Rwanda est le CEFOTRAR (Centre de Formation des Travailleurs du Rwanda) qui a comme cible les jeunes ayant quitté l'école juste après leurs études primaires. Les programmes de formation du CEFOTRAR se concentrent actuellement sur la menuiserie, la soudure, la construction et la couture, mais uniquement à Kigali jusqu'à présent. Autre ONG belge active dans ce domaine: la Croix-Rouge francophone de Belgique, qui, via la Croix-Rouge rwandaise, fait l'accompagnement et le suivi d'enfants orphelins et vulnérables dans la province du Sud (districts de Huye, Nyamagabe et Nyaruguru) et leur permet de suivre des programmes de formation professionnelle dans des centres de la province du Sud.

Dans la province du Sud, l'ONG belge VSF pourrait être impliquée dans des programmes de formation professionnelle touchant directement ou indirectement à l'élevage, et dans l'insertion professionnelle de ces apprenants.

L'association belge ASOR (« Action pour Scolariser les Orphelins au Rwanda »), qui est en contact étroit avec l'APEFE, possède un bâtiment à Kicukiro qu'elle souhaite mettre à disposition des autorités rwandaises pour y créer un centre national permanent de formation et de perfectionnement pédagogique des enseignants et formateurs TVET. Des collaborations futures avec ASOR pour améliorer l'accès des enfants orphelins et autres enfants vulnérables à des programmes de formation professionnelle de qualité sont envisageables.

La commune de Waregem a un programme de coopération dans le domaine de la formation professionnelle avec le district de Gatsibo, dans le cadre d'un jumelage. Elle participe ainsi à la création d'un nouveau CFJ public à Ngarama visant les jeunes déscolarisés. Bien que ce district ne se situe pas dans la province du Sud, des collaborations sont envisageables.

Dans le cadre de la coopération universitaire, des synergies pourraient être développées avec le programme CUD/UNR, par ex pour le développement de la pisciculture ; ou encore dans l'appui à l'IRST.

### 3. Synergie avec les autres bailleurs de fonds:

Le cluster 'éducation', qui réunit des représentants du GoR et de ses Development Partners dans le secteur de l'éducation, est un cadre de discussion visant à coordonner et harmoniser les actions des DP dans le secteur de l'éducation, y compris TVET, et à les aligner sur les politiques, stratégies et instruments du gouvernement rwandais en la matière. L'Ambassade de Belgique participe à ces réunions du cluster, qui sont présidés par le MINEDUC et co-présidés par le lead donor à ce secteur, DFID. Les réunions du cluster éducation, qui ont lieu en principe tous les deux mois, sont précédées de réunions des DP où tous les acteurs sont invités. Des activités communes aux DP et au Mineduc sont organisées : revues conjointes du secteur ; études diverses ;....

Dans le cadre de ces clusters et des réunions préparatoires, la formation professionnelle - considérée essentiellement dans sa dimension 'éducation' - est l'un des points de discussion, bien que relativement marginal.

Il existe aussi un groupe informel 'TVET donors', présidé par la GTZ, qui réunit les bailleurs actifs dans ce secteur : GTZ, JICA, Banque mondiale, Pays-Bas, Canada, coopération bilatérale belge, VVOB, APEFE, KOICA (coopération coréenne), Banque africaine de développement,...Ce groupe vise, lui aussi, à harmoniser les programmes de ses différents membres. Il cherche également à ce que le secteur TVET reçoive toute l'attention souhaitée et insiste sur la nécessité d'établir des relations étroites entre le secteur TVET et le monde du travail. Les autorités rwandaises envisagent de formaliser une structure de dialogue avec ce groupe, dans le cadre des activités de coordination de WDA.

KOICA est actif dans le domaine de la transformation alimentaire, au niveau de l'éducation technique ; dans le cadre de l'approche TVET intégrée, des collaborations pourront être développées avec KOICA pour la filière food-processing.

Dans le domaine de l'artisanat, potentiellement intéressant pour les femmes, le projet s'appuiera sur ce que la GTZ a développé jusqu'à présent, et évitera tout chevauchement.

Par ailleurs, le projet s'inscrira pleinement dans des initiatives financées par d'autres bailleurs et d'intérêt général pour le secteur de la formation professionnelle, comme le développement de LMIS (Labour Market Information System) par la GTZ, les mécanismes de partenariat avec la Fédération du Secteur Privé par la coopération néerlandaise, le 'costing' de la Post Basic Education (PBE) au Rwanda par la Banque Mondiale, etc.

Notons enfin que la coopération européenne ne finance pas directement de programmes de formation professionnelle, ni d'éducation au sens large, mais indirectement via l'aide budgétaire générale qu'elle octroie au Rwanda, et qui est basée sur l'EDPRS.

## **ANNEXE 2: liste des acronymes utilisés**

APEFE	Association pour la promotion de l'éducation et de la formation à l'étranger
ASOR	Action pour Scolariser les Orphelins au Rwanda (asbl belge)
CAPMER	Centre d'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises du Rwanda
CEFOTRAR	Centre de Formation des Travailleurs du Rwanda
CFJ	Centre de Formation des Jeunes
CFP	Centre de Formation Professionnelle
CNDP	Centre National de Développement des Programmes (National Curriculum Development Centre : NCDC)
CUD	Commission Universitaire pour le Développement
DFID	Department for International Development (agence d'aide gouvernementale de la Grande-Bretagne)
DP	Development Partner
EDPRS	Economic Development & Poverty Reduction Strategy
FIDA	International Fund for Agricultural Development (IFAD)
GTZ	German Technical Cooperation
IPRC	Integrated Polytechnic Regional Centre
IRST	Institute of Scientific and Technological Research (ISTR)
JICA	Japan International Cooperation Agency
KOICA	Korea International Cooperation Agency
LMIS	Labour Market Information System
MIFOTRA	Ministère de la Fonction Publique et du Travail
MINECOFIN	Ministère de la Coopération et des Finances
MINAGRI	Ministère de l'Agriculture
MINEDUC	Ministère de l'Education
MINIYOUTH	Ministère de la Jeunesse
MIP	Projet de Micro-Intervention
MOU	Memorandum of Understanding

OEV	Orphelins et Enfants Vulnérables
OMD	Objectifs Millénaires de Développement
PAPSTA	Projet d'Appui au PSTA
PAREE	Programme d'Appui à la Réalisation d'Etudes et d'Expertises
PBE	Post Basic Education
PIC	Program Indicatif de Coopération
PNE	Politique Nationale de l'Emploi
PSF	Private Sector Federation
PSTA	Plan Stratégique de Transformation de l'Agriculture
RDB	Rwanda Development Board
REB	Rwanda Education Board
SAN	Sécurité alimentaire dans le district de Nyaruguru (projet de Fonds belge de Survie)
TVSA	Technical and Vocational Schools Association
TVET	Technical and Vocational Education and Training
UNR	Université Nationale du Rwanda
VSF	Vétérinaires Sans Frontières (ONG Belge)
VT	Vocational Training (= formation professionnelle)
VVOB	Vlaamse Vereniging voor Ontwikkelingssamenwerking en Technische Bijstand
WDA	Workforce Development Authority
WSM	Wereld Solidariteit – Solidarité Mondiale (ONG Belge)